

Marcinelle: une enquête doit déterminer d'éventuelles négligences de la part de policiers suite au cambriolage du commissariat



Marcinelle: une enquête doit déterminer d'éventuelles négligences de la part de policiers suite au cambriolage du commissariat

Benjamin Samyn et Thomas Decupere, publié le 20 décembre 2020 à 18h33

Un cambriolage survenu dans un commissariat à Marcinelle provoque des conséquences sur les policiers. L'autorité administrative demande des sanctions lourdes contre les agents qui ont laissé traîner du matériel sensibles en dehors des coffres sécurisés.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, [la porte arrière du commissariat de Marcinelle, sur la commune de Charleroi, est fracturée](#). Peu de temps après, le boîtier de l'alarme est forcé et les câbles arrachés. Le parquet de Charleroi a précisément indiqué le butin emporté par les six voleurs qui se sont introduits dans le bâtiment : des armes, 10 selon certaines sources, des gilets pare-balles, le matériel intégré dans les ceinturons de police, des brassards, des cartes de légitimation.

La disparition de cet arsenal inquiète aussi les zones voisines comme à Châtelet. *"suite à un vol d'armes dans une commissariat, les équipes ont été appelées à encore plus de vigilance dans le cadre de leurs patrouilles"*, indique le directeur appuis opérationnels de la zone de police de Châtelet Laurent Nicaise.

Déterminer les responsabilités

Les armes volées n'étaient pas placées dans un coffre sécurisé comme le veut le règlement. Des négligences au sein du commissariat qui pourraient valoir aux policiers des sanctions après enquêtes disciplinaires. *"J'espère que l'enquête démontrera toutes les responsabilités et que ça ne se focalisera pas uniquement sur les personnes qui ont oublié de mettre leur arme dans un coffre. Je rappelle qu'il y a une hiérarchie pour vérifier que tout cela est fait. Donc il faudra faire la lumière complète sur cette triste affaire"*, espère Raoul Moulin secrétaire permanent CSC et responsable francophone des corps spéciaux.

Les voleurs semblaient bien renseignés par rapport à l'alarme ou à la disposition du matériel. Concernant le volet pénal, un juge d'instruction s'est saisi du dossier. Pour l'avocat pénaliste Fabian Lauvaix, *"un commissariat dans lequel on pénètre aussi facilement et le fait qu'on puisse dérober autant d'armes, cela pose évidemment question"*. *"L'instruction permettrait de déterminer s'il y a eu ou non des complicités internes, des informations d'accès, des facilités d'accès au bâtiment, une alarme qui est coupée. Tout cela devra faire l'objet d'investigations poussées"*, conclut-il.

Le vol de cet arsenal inquiète les autorités. L'enquête est menée par la police judiciaire fédérale.